

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 avril 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD139

présenté par  
Mme Marsaud, rapporteure

-----

### ARTICLE 55

À l'alinéa 2, substituer à la septième occurrence du mot :

« de »

le mot :

« pour ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.